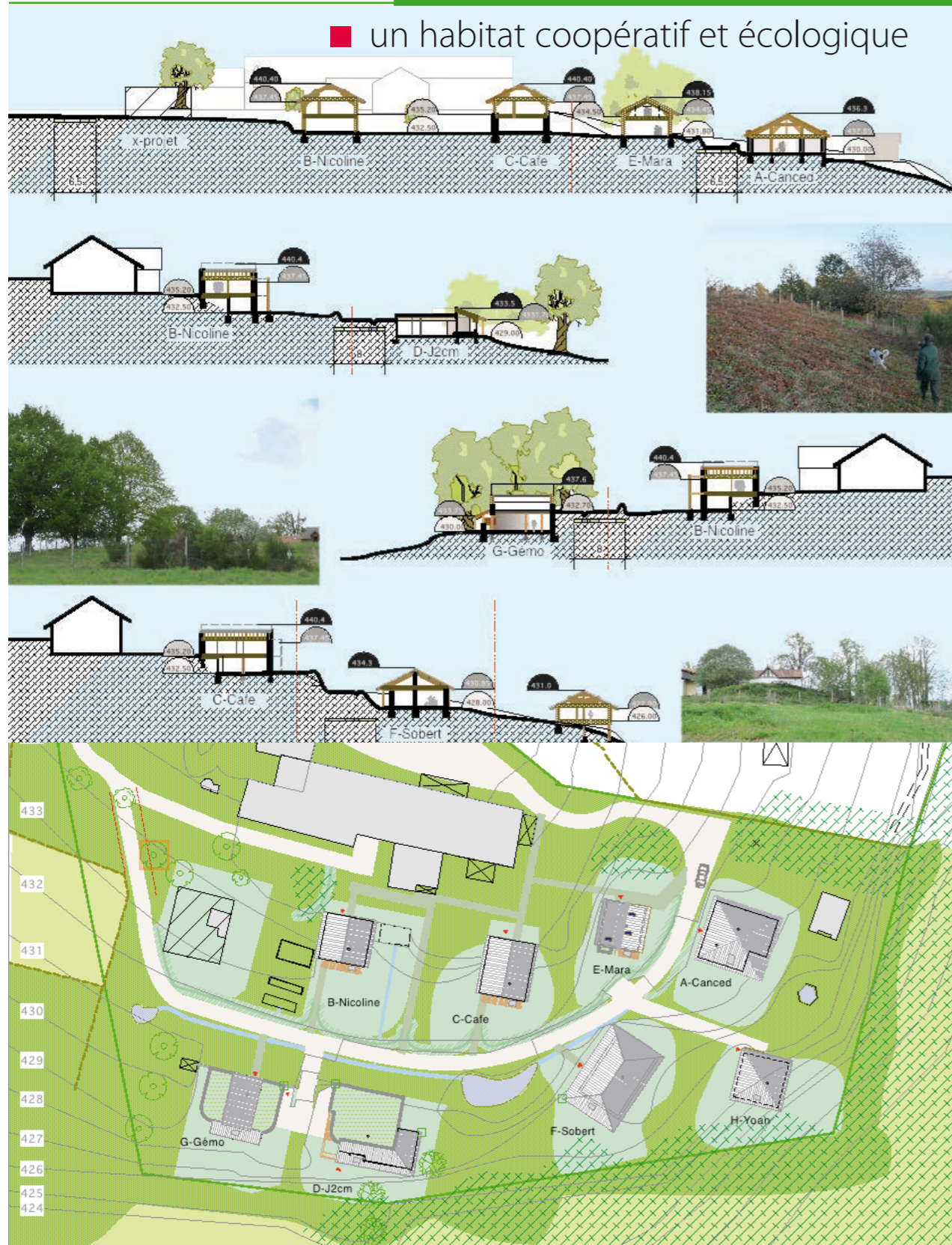


Date d'étude : 2010
 Mandataire : Claude Micmacher
 Architecte associé : Céline Le Maire
 Site : Saint-Pierre de Frugie, 24
 Mission : Maîtrise d'œuvre
 Maître d'ouvrage : SCI Interval
 Surface : 8 habitations locatifs PLS de 90 à 120 m2
 Budget travaux : 1 000 M€

L'Eco-Hameau

■ un habitat coopératif et écologique



■ La commande

A proximité de l'éco-centre du Périgord, sur un terrain constructible comprenant une ferme existante, il s'agit de construire une maison individuelle pour des familles souhaitant créer un éco-hameau.

Ce projet est élaboré en lien étroit avec les services du Conseil Général de Dordogne, les services de Direction Départementale du Territoire et le CAUE 24.

Le commanditaire est un groupement de Maîtres d'ouvrage, qui prendra d'ici peu la forme d'une SCI. Le projet aura un financement partiel de type PLS.

L'exercice consiste donc à produire une architecture répondant aux aspirations des futurs occupants, mais utilisables par le plus grand nombre et répondant aux normes du logement locatif.

Le budget travaux est très bas afin de rester dans un prix loyer supportable pour les futurs habitants.

■ La réponse

Contrairement à ce que nous avons préconisé, le choix des futurs habitants a été la production de maisons individuelles et non d'habitats groupés. Attirés par le caractère rural de ce site, ils ont fait le choix d'une maison profitant de toutes les vues et dont ils pourraient faire le tour.

Nous avons opté pour la création d'un chemin de bouclage carrossable de faible largeur (3 mètres circulables de Terre - Pierre) avec des surlargeurs enherbées. Ce chemin étant, avant tout piéton et le stationnement des véhicules se faisant à proximité de la ferme existante sur une aire mutualisée, les véhicules ne l'emprunteront que pour le dépôt de paquets lourds. Cette voie sert également d'accès pompiers. Elle porte également les réseaux.

Elle est accompagnée sur son côté en amont d'une butte de terre plantée qui facilitera l'infiltration des eaux de pluie et d'une noue en aval qui récoltera les eaux du chemin.

Les maisons s'implantent de part et d'autre du cheminement. Certaines d'entre elles bénéficient de doubles accès grâce à la forte pente du terrain. Elles ont toutes une large façade Sud ouverte sur une vue magnifique. La plupart ont leur façade Nord enterrée.

Deux matériaux de façade sont employés : enduits à la chaux et bardage bois. Quand aux toitures, elles sont végétalisées ou couvertes de tuiles canal. Les structures sont diversifiées en fonction des choix de chacun : brique « monomur », ossature bois avec un remplissage de paille...

